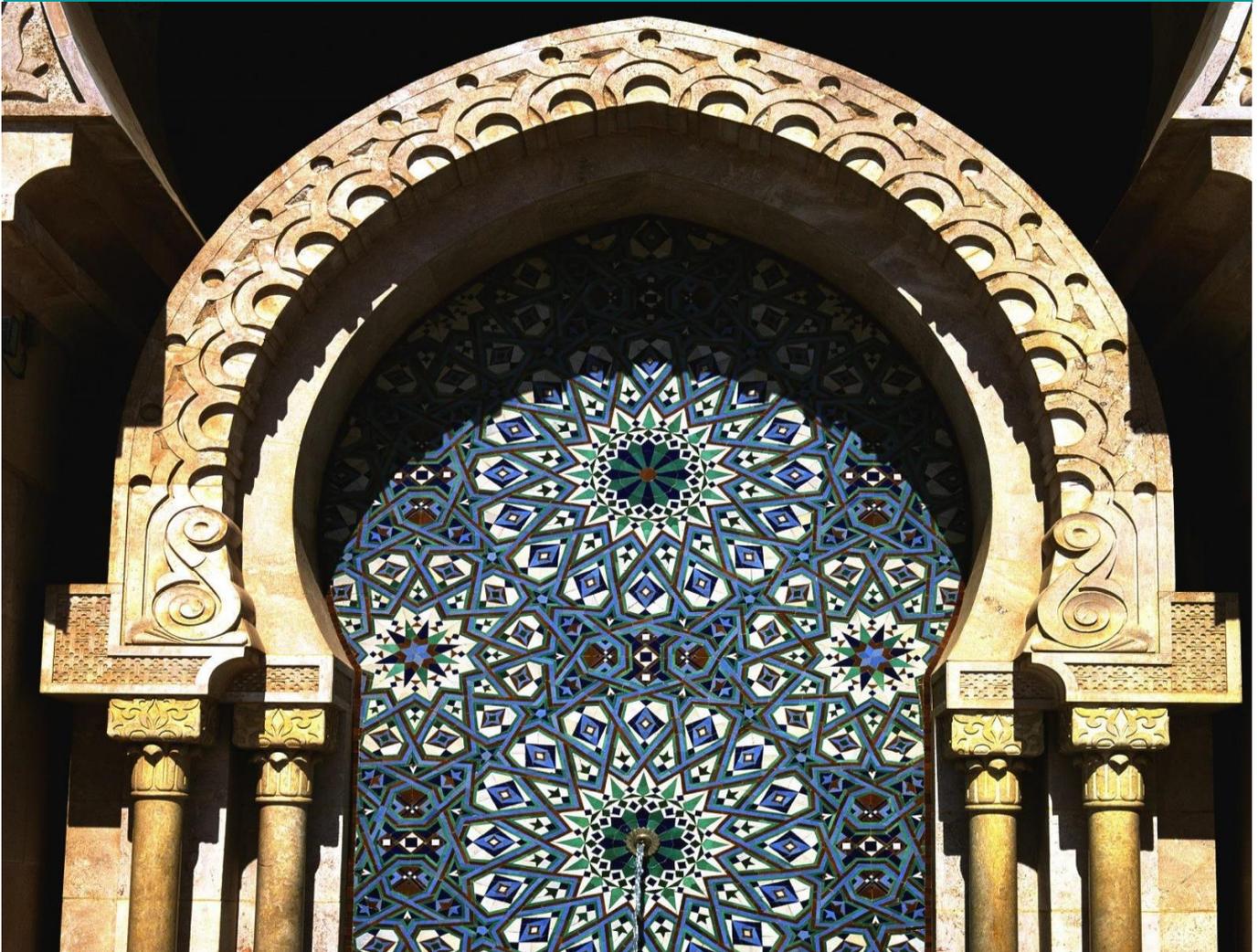




Maroc, villes impériales et splendeurs du désert.



Du 2 au 12 octobre 2019



**Preference**

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be



Madame, Monsieur,
Chers Amis,

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à notre prochain voyage:

« Le Maroc, villes impériales et splendeur du désert du 2 au 12 octobre 2019 »

Le Maroc est un pays riche en authenticité dans lequel vous découvrirez la légendaire hospitalité de ses habitants, sa culture musicale et artistique, sa gastronomie traditionnelle ainsi que des paysages à couper le souffle.

Des ksour, des riads et des medersas jalonnent l'itinéraire des villes impériales que sont Rabat, Fès et Meknès à l'architecture ancestrale. Les splendides oasis de Ouarzazate et de Ait Ben Haddou constituent les points d'accès au désert du Sahara.

Au pied de l'Atlas se dévoile Marrakech avec sa Koutoubia, son marché, ses souks extraordinaires, sa palmeraie et ses nombreux palais richement décorés : sans aucun doute, un magnifique point d'orgue final !

Les + de ce voyage :

- Vols directs au départ de/vers Bruxelles.
- L'hébergement dans des hôtels de charme 4 et 5 *
- Balade dans les dunes de Merzouga au coucher du soleil
- Visites des villes Impériales
- Visites des sites classés UNESCO tels que la Medina de Fès, le Ksar d'Aït Ben Haddou
- Pension complète
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.

AVANTAGE PRIX PRESTO (- 300 € jusqu'au 13 juin !)

Vous trouverez ci-joint le programme complet du circuit ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner signé, si ce voyage suscite votre intérêt. **Attention, le nombre de places est limité !**

Entre-temps, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → CASABLANCA

MERCREDI 2 OCTOBRE

Départ de Bruxelles avec la compagnie Royal Air Maroc à destination de Casablanca.

Arrivée en fin milieu d'après midi à l'aéroport de Casablanca Mohamed V.

Casablanca est la capitale économique du pays et une ville riche d'un patrimoine architectural des années 30. Rendue célèbre par le film hollywoodien du même nom, elle est aujourd'hui l'un des symboles du Maroc moderne.

Accueil par votre guide local francophone et transfert à **l'hôtel Kenzi Basma 4***.

Récemment rénové, LE KENZI BASMA est un hôtel Boutique 4* proposant un accueil stylé en plein cœur de Casablanca. Décoré avec goût et selon les plus hauts standards internationaux, le Kenzi Basma est un hôtel élégant et moderne à l'image de sa situation exceptionnelle entre quartier Art Déco et quartier d'affaires.



Dîner et nuit à l'hôtel.

Visite de Casablanca, capitale économique du pays.

Ensuite, visite de la **grande Mosquée Hassan II**, véritable chef d'œuvre de l'architecture Arabo-musulmane alliant tradition, modernité, technologie de pointe et art décoratif marocain.

Selon le Coran, « le trône de Dieu est sur l'eau ». C'est pour cette raison que le roi Hassan II fit ériger sa mosquée en partie sur la mer. De grands artisans de tout le pays y travaillèrent usant de toutes leurs techniques pour la construction d'un grand toit ouvert pour que les trois éléments de la vie selon l'islam soient représentés ici : l'air, la terre et l'eau.



Continuation vers la **Nouvelle Médina**, dite **Quartier des Habous**. Situé au sud de la ville, ce quartier bâti dans les années 1920 est un **pur bijou d'architecture hispano-mauresque**.

Puis, à quelques mètres du Port, **l'Ancienne Medina** qui renferme entre ses remparts les plus vieux monuments de Casablanca, véritable héritage de plusieurs périodes historiques.

Départ par la route en direction de **Rabat**. Déjeuner dans un restaurant local.

Rabat, la capitale du pays et ville impériale, fut fondée au 10^e siècle. Une ville très agréable grâce à sa situation en front de mer et à son passé historique qui font que patrimoine naturel et culturel s'allient à merveille.

Visite du symbole de Rabat, le minaret appelé : **la Tour Hassan**.

Érigée au 12^e siècle, elle est l'unique vestige de ce qui aurait dû être une des plus grandes mosquées du monde musulman. Le projet ambitieux, s'il en est, fut abandonné à la mort de son commanditaire, le sultan Yacoub el Mansour en 1199.

Ensuite, continuation vers **le mausolée de Mohammed V** qui se dresse en face de la Tour Hassan.

Il perpétue le souvenir du Sultan qui permit au Maroc d'accéder à l'indépendance. Le mausolée fut édifié par l'architecte vietnamien VO TAN qui s'inspira de l'architecture traditionnelle des nécropoles royales. C'est également un splendide monument de style arabo-andalou dans lequel se trouvent les tombeaux du sultan Mohamed Ben Youssef et des ses deux fils. Ils étaient très appréciés par le peuple grâce à leurs positions contre les lois antisémites durant la seconde guerre mondiale et pour avoir obtenu l'indépendance du Maroc.

Puis vous vous dirigez vers **la Nécropole du Chellah** maintes fois élu monument le plus romantique du Maroc, elle abrite deux sites édifiés à quelques vingt siècles d'intervalle!

Après avoir été une cité romaine prospère, la nécropole de Chellah fut désertée au 9^e siècle et c'est au 14^e siècle que la ville antique fut transformée en un vaste cimetière par les Mérinides. Elle fut détruite par le tremblement de terre de 1755.

Enfin, vous terminez par la visite de **la Kasbah des Oudayas**, sorte de ville dans la ville.

Ce quartier fortifié est installé sur un rocher qui surplombe l'embouchure de l'oued Bou Regreg. Elle doit son nom à l'installation, à Rabat, d'une garnison constituée de la tribu des Oudayas. La muraille qui l'entoure fut construite pour protéger le sud de la ville contre les Zaërs, une tribu coupable de grands ravages autour de la ville. Au nord de la place, s'élève avec une arche monumentale en pierre de taille ocre rouge : la porte des Oudayas.

Continuation vers Fès. Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Les Merinides 5***.



Départ pour la visite de la ville de **Meknès, l'une des quatre villes impériales inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996.**

Fondée par la tribu des Meknassa au 10^e siècle, elle connaîtra toute sa splendeur sous le règne du sultan Alaouite Moulay Ismaïl qui faillit devenir le gendre de Louis XIV en demandant la main de la princesse de Conti, fille de Mme de Lavallière. La ville est entourée par un triple rang de remparts longs de 40 km et de portes monumentales dont la plus célèbre est la porte « Bab Mansour ».

Les **Ecuries de Moulay Ismaïl** bâtiment de proportions colossales qui se compose de 23 nefs, portées par des piliers et des arches.

Vous ne manquerez pas les remparts de la ville avec l'imposante et monumentale **porte Bab Berdaïne qui domine le nord de la Medina depuis la fin du 17^e siècle.**

La délicatesse des faïences vertes plaquées au-dessus de son arc insuffle une légèreté aux deux tours crénelées qui encadrent la porte de leurs masses imposantes.

Ensuite, visite de **la Medersa Bou Inania, une des plus grande de Meknès.**

Elle a été créée au 14^e siècle par le sultan mérinide Abu Hassan Marini. Achevé en 1538, ce chef-d'œuvre hispano-mauresque est bâti selon les plans classiques d'école coranique : cour centrale avec vasque, entourée d'une galerie et d'une salle de prière, et un 1^{er} étage réservé aux innombrables et microscopiques cellules des étudiants.

Puis, **le Musée Dar Jamaï d'Art Marocain et le Mausolée de Moulay Ismail.**

(Actuellement en rénovation sous réserve de réouverture aux dates du voyage)

Déjeuner à Meknès.

Continuation vers le site romain de **Volubilis inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.**



Peuplée dès le néolithique, occupée par les Carthaginois, Volubilis devient romaine, elle est alors l'ancienne capitale de la province Romaine de Maurétanie Tingitane sous le gouvernorat de Juba II (43 après J.C.).

Occupée au 3^e siècle par les Berbères qui l'abandonnèrent au 9^e siècle, elle disparut après le tremblement de terre de 1755. Ses vestiges identifiés par Tissot en 1874 témoignent aujourd'hui de la grandeur de ce qui fut jadis la résidence du roi Juba II.

La visite se poursuit avec la ville sainte de **Moulay Idriss**, construite face à Volubilis.

Le pittoresque village de Moulay Idriss accroché à la montagne abrite le tombeau du fondateur de la première dynastie des rois marocains Idriss 1^{er}. Le Saint le plus vénéré du Maroc descendant d'Ali et Fatima, fondateur de la dynastie des Idrissides au 8^e siècle. Elle fut interdite aux non musulmans à l'époque du protectorat.

Retour à Fès en fin de journée.

Dîner et nuit à l'hôtel **Les Merinides 5***.

Cette journée sera consacrée à la **visite de Fès, berceau de la civilisation marocaine et de sa Médina inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981.**

Fès est la capitale spirituelle du Maroc, avec ses 220 mosquées et confréries religieuses. Une ville pleine de charme, véritable exemple d'une cité orientale traditionnelle puisqu'elle n'a presque pas changé depuis le 12^e siècle. Dans sa médina, la plus vieille et la plus grande du monde, vous aurez l'impression que le temps s'est arrêté dans une atmosphère des mille et une nuits.

La visite débute par **Bâb Boujeloud, la plus récente des portes de Fès.**

Construite en 1913, selon le style traditionnel, revêtue sur la face extérieure de céramique bleue, la couleur de Fès, et la face intérieur verte, la couleur de l'Islam.

Dans l'axe de la porte se dressent le minaret de la mosquée et la médersa Bou Inania. Cette porte est le point de départ de deux grandes artères qui rejoignent le cœur de la médina, Talâa Kebira (grande montée) et Talâa Seghira (petite montée).



La place et la Fontaine ainsi que le Musée Nejjarine (Fondouk).

La fontaine Nejjarine, exemple remarquable d'artisanat local, est très souvent photographiée, avec son auvent en cèdre coiffé de tuiles vertes et complètement recouverte de Zelliges émaillés.

Le plus vaste caravansérail de la ville occupe un pan entier de la Place Nejjarine. Sa large façade ornée de stucs et de zelliges et sa haute porte en cèdre sculpté ouvrent sur un somptueux patio. Ce magnifique bâtiment à l'architecture hispano-mauresque fut restauré en 1998 à l'initiative du riche mécène Karim Lamrani.

Le fondouk abrite désormais le Musée des Arts et Métiers du Bois. Il présente l'usage du bois dans le royaume marocain.

Continuation vers **la Médersa Bou Inania, la dernière et la plus importante des médersas mérinides de Fès. Dès l'entrée, elle saisi par la profusion et la richesse des décorations.** Construite entre 1350 et 1357 par le sultan Abou Inan, elle devait servir à la fois de médersa et de mosquée de prône.

Ensuite, **la Médersa El Attarine considérée comme la plus belle malgré sa petite taille.**

Réalisée par les mérinides entre 1323 et 1325, elle est un chef d'œuvre d'artisanat avec sa porte à vantaux de bronze, sa cour entourée de fines colonnes de marbre, son auvent en bois de cèdre et son bassin d'ablution en marbre blanc décoré d'une rosace en zelliges.

Passage par le quartier des tanneurs et les échoppes des artisans groupés par corporation.

Déjeuner.

Visite du **Musée des Armes Borj Nord, la massive forteresse saâdienne** (fin du 16^e siècle).

Le fort fut élevé en 1582 au nord de Fès sur ordre du sultan Ahmed al-Mansur, dont le plan s'inspire de l'architecture des forteresses portugaises du 16^e siècle. Il était l'un des plus grands postes de surveillance de la ville de Fès et servait également de fabrique de canons.

Ensuite, visite de **la synagogue Aben Danan du milieu 17^e siècle.** Elle joua un rôle prépondérant dans la culture et la religion hébraïques à travers tout le Maghreb ainsi que dans l'avènement des réformes.

Aben Danan désigne une dynastie de rabbins d'Espagne et du Maroc. Utilisée comme prison au 18^e siècle, elle fut ensuite réhabilitée comme lieu de prière, et devint l'un des lieux incontournables de la communauté juive de Fès, qui comptait près de 250 000 personnes dans la première moitié du 20^e siècle et **représente toujours la plus importante communauté juive d'Afrique du Nord.**

Dîner et nuit à l'hôtel **Les Merinides 5***.

FES – ERFOUD (420KM)

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Le matin, départ pour le Sud par Ifrane et ses forêts de cèdre, Azrou et le Moyen Atlas. La journée sera ponctuée de magnifiques arrêts à travers les paysages du sud marocain.

Déjeuner à Midelt.

Continuation sur Erfoud par la spectaculaire vallée du Tafilalet.

Tafilalet qui signifie « la mer de palmiers » est un ensemble d'oasis dans une région désertique parsemée de petits villages.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Palais du Désert et Spa 4***, une oasis de confort et de bien être aux portes du désert, digne des milles et une nuit.



Début de matinée libre pour vous reposer des fatigues et/ou pour profiter des installations de l'hôtel.

Le Spa, son hammam, son jacuzzi, son espace soins et massages... Piscines extérieures.

Balade et visite d'Erfoud avec votre guide local.

Déjeuner à l'hôtel.

Ensuite, **départ en 4x4 vers Merzouga.**

Cette région sert de lieu d'échange entre le Nord et le Sud. **Ce carrefour du désert a vu passer des caravanes chargées des plus grands trésors : or, épices, sel,... C'est la région historique de la dynastie alaouite, dont l'actuel roi actuel, Mohammed VI, est le descendant direct.** Sa riche histoire et la **beauté légendaire de ses paysages, font indiscutablement de la région de Merzouga, un lieu incontournable au Maroc et une destination idéale.**

Certaines dunes culminant à 150m de hauteur.

Véritable découverte de la splendeur du désert du Sahara comptant parmi les plus beaux paysages du Sud du pays, vous vous évaderez dans un univers calme et serein où le soleil se reflète sur les dunes de sable fin.

Coucher de soleil dans le désert.

Arrivée aux pieds des dunes où vous passerez la nuit dans un camp Luxe, en pleine nature tranquille et silencieuse.

Dîner et nuitée au campement **Merzouga Luxury Desert Camp** (salle de bains privative dans votre tente).



Après le petit déjeuner, vous quittez Merzouga par la « **Route des Mille Kasbahs** » en passant par Tinerhir.

Tinerhir est un ancien poste militaire construit en terrasse au pied d'une magnifique palmeraie et voie d'accès aux impressionnantes Gorges du Todra.



Visite des Gorges du Todra, un des paysages les plus extraordinaires du Maroc, avec des falaises de 300m de hauteur.

Déjeuner dans un restaurant local.

Route vers Ouarzazate. **Une succession de Kasbahs mène en premier lieu jusqu'à Boumalne du Dadès**, grand centre administratif au pied des gorges de l'Oued. Les gorges de Dades font partie des perles du Sud marocain; Les falaises et la vallée donnent un caractère précieux à ce site.

Puis, **El Kelaa M'Gouna et ses champs de roses utilisées dans la parfumerie dont les marocains font une grande consommation.**

Ensuite, les palmiers sont alors remplacés par des vergers et des jardins bien irrigués jusqu'à Skoura et Ouarzazate.

Arrivée à Ouarzazate en fin d'après-midi. Dîner et nuit à l'hôtel **Le Berbère Palace 5***.



Le matin, **visite de Ouarzazate et de ses Kasbahs**. La visite commence par la **Kasbah de Taourirt**, l'une des plus impressionnantes du Maroc.

Point de passage incontournable des caravanes entre Marrakech et le Sahara, le village en pisé de Taourirt est fondé dès le 13^e siècle sur les hauteurs de l'oued Ouarzazate. Vers 1920, El Glaoui, pacha de Marrakech (1878-1956), fait édifier une Kasbah monumentale, sur les restes de l'ancien ksar du village. Sa façade, composée de hauts murs de terre lisse, est ponctuée de décrochements et creusée de dessins géométriques. A l'intérieur, un invraisemblable dédale d'escaliers de tous niveaux mène à des salles aux dimensions variées et aux fenêtres basses. Les plus grandes sont décorées de stuc aux motifs floraux et géométriques et possèdent des plafonds en bois peint polychromes. Le sol, pavé de rouge, contraste avec les murs blancs.



Visite des **Studios Atlas de Cinéma (Atlas Corporation Studio)**, érigés en **1983**, ils sont un haut lieu de l'industrie cinématographique mondiale.

Le décor naturel de l'endroit, l'importante main d'œuvre disponible sur place ainsi que la diversité et la qualité des installations et des équipements ont fait tout le succès des studios Atlas.

Puis, départ pour la visite du **Ksar d'Aït Ben Haddou classé au patrimoine mondial de l'UNESCO**.



Ensemble de bâtiments de terre entourés de murailles, **le ksar est un type d'habitat traditionnel présaharien**. Les maisons se regroupent à l'intérieur de ses murs défensifs renforcés par des tours d'angle. Aït-Ben-Haddou, situé dans la province de Ouarzazate, est un exemple frappant de l'architecture du Sud marocain. Ce village fortifié, pittoresque et préservé a servi de toile de fond à bien des aventures cinématographiques dont « Lawrence d'Arabie ».

Déjeuner.

Arrivée à Marrakech en fin d'après-midi.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Barrière Le Naoura 5***, un hôtel de luxe alliant tradition française et culture marocaine aux portes de la Médina.

Minéral et végétal, ivoire et ébène, grandes terrasses et vue sublime sur le jardin orné de palmiers. Le décor lumineux et chaleureux de Pascal Desprez se fond à merveille avec les murs ocre de l'hôtel.

Il se déploie en « U » autour d'une piscine chauffée à 28 degrés toute l'année.



Le matin, **visite de Marrakech et de ses édifices remontant aux environs de l'an 1070.**

Dès sa fondation, Marrakech est protégée par de robustes murailles flanquées de fortins. Si leur tracé n'a pas beaucoup changé depuis les Almoravides, elles ont été agrandies au sud par les Almohades et au nord par les Saadiens. Longs de 19 Km, ces remparts en pisé aux chaudes tonalités ceignent toute la Médina et peuvent atteindre 9m de haut et 2m d'épaisseur à certains endroits. Ils sont percés de portes monumentales dont certaines sont de magnifiques exemples de l'art arabo-andalou.



Visite de la Mosquée de la Koutoubia (extérieur), contemporaine de la Giralda de Séville, et dont le minaret haut de 77 m est devenu l'emblème de la ville.

L'une des plus vastes mosquées de l'Occident musulman, et peut-être la plus belle dans son unité harmonieuse. Elle marque avec une éloquence chaque jour affirmée, l'étape Almohade de l'art hispano-mauresque, qui permet de concilier une apparente simplicité avec une merveilleuse habileté et un luxe discret.

Visite du Palais de la Bahia exemple d'une riche demeure princière du siècle dernier.

Il fut édifié vers la fin du 19^e siècle par Ba Ahmed, Grand Vizir (Premier Ministre) des Sultans Moulay Hassan et Moulay Abdelaziz. Sa construction dura sept ans et répond aux besoins spécifiques de la vie seigneuriale : succession d'appartements privés ou de réceptions entourant des patios garnis d'arbres et de fleurs, cour d'honneur pavée de marbre et de zelliges (mosaïques traditionnelles), quartier du harem et chambres des favorites, et un très beau jardin mauresque planté de cyprès, orangers, jasmins et bananiers.

Ensuite, continuation avec la **visite des Tombeaux Saâdiens, nécropoles royales du 16^e siècle, profusion de marbre, de stuc et de Zellige.**

Edifié au 16^e siècle par le sultan Ahmed el-Mansour, l'endroit a échappé à la rage destructrice du sultan alaouite



Moulay Ismaïl qui se contentera de l'entourer de hautes murailles. Redécouvert en 1917, l'ensemble, restauré par le service des Beaux-Arts a retrouvé toute sa splendeur.

Déjeuner.

L'après-midi, **visite à pied des Souks et de la célèbre Place Djemaa El Fna et du jardin Secret.**

Les Souks de la ville ancienne sont certainement les plus colorés et les plus animés d'Afrique, où les professions sont regroupées par corporations : souk des teinturiers, souks des forgerons, des babouchiers, des marchands de tissus, des épices etc...

Sur cette célèbre place se produisent chaque fin d'après-midi, conteurs, montreurs d'animaux, vendeurs de "gris-gris" et de médecines populaires, danseurs Gnaouas descendants des anciens esclaves Guinéens et... arracheurs de dents tout cela dans un décor pittoresque.

Dîner dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel Barrière Le Naoura 5*

MARRAKECH

VENDREDI 11 OCTOBRE

La matinée est consacrée aux splendides jardins de Marrakech, véritables bijoux et havres de paix en plein cœur de la ville rouge !

Tout d'abord, visite de l'ensemble constitué **des Jardins de Majorelle, du musée berbère et le Musée Yves-Saint-Laurent.**

Jacques Majorelle fut un célèbre peintre français du 20^e siècle, qui s'installa à Marrakech et y fit construire sa maison entourée d'un jardin botanique. Il a acclimaté un grand nombre d'arbres, de plantes et de fleurs de différents continents. C'est aujourd'hui la propriété de la famille d'Yves Saint Laurent, le célèbre couturier et parfumeur français.



C'est dans l'ancien atelier de peinture de Jacques Majorelle qu'a été inauguré en 2011 le musée berbère au cœur du Jardin Majorelle. Il présente un panorama de l'extraordinaire créativité de ce peuple, le plus ancien de l'Afrique du Nord. Du Rif au Sahara, plus de 600 objets collectionnés par Pierre Bergé et Yves Saint Laurent attestent de la richesse et de la diversité d'une culture toujours vivante. Savoir-faire matériels et immatériels au travers d'objets et ustensiles quotidiens ou cérémoniels y sont présentés.

En façade, le musée Yves St-Laurent présente un assemblage de cubes habillé d'une dentelle de briques rappelant la trame d'un tissu. L'intérieur, lisse comme la doublure d'un vêtement, met en lumière l'œuvre du couturier à travers dessins, vêtements, accessoires et objets divers.

Ensuite, direction **le Jardin Secret**.

Cette demeure date de la dynastie saâdienne (il y a plus de 400 ans) et s'inscrit dans la tradition des palais arabo-andalous. Petit bijou architectural, elle se veut un véritable témoignage de l'art et de l'architecture islamiques. Au cours du 19^e siècle, elle fut la propriété de diverses personnalités politiques. Aujourd'hui, le Jardin secret est constitué, entre autres, d'un jardin exotique composé de plantes du monde entier et d'un jardin islamique qui, de par sa configuration à quatre plate-bandes, permet de faciliter l'irrigation des terrains, rappelant les jardins paradisiaques évoqués dans le Coran. Tous deux ont été conçus par le paysagiste Tom Stuart Smith et sont des havres de tranquillité où l'on oublie facilement le tohu-bohu des souks. Le lieu est une belle initiative culturelle au cœur de la médina.

Puis, visite des **Jardins de la Menara** œuvre des Almohades, avec l'Atlas en toile de fond, la Menara était autrefois réservée aux sultans. Dotée d'un bon système d'irrigation, c'est aujourd'hui un verger d'essai. Le grand bassin reflète un élégant petit pavillon encadré de cyprès.

La dernière visite de la matinée sera celle des **Remparts**.

De couleur ocre, érigés au début du 12^e siècle, ils encerclent la ville impériale. Leur taille laisse deviner l'importance de la ville à cette époque. Etirés sur 19km de murailles flanquées, pourvus de 202 tours carrées et ornés de 9 belles et majestueuses portes, ces murs de pierre semblent s'embraser au soleil couchant.

Déjeuner dans un restaurant local.

Puis, temps libre pour flâner selon vos envies dans la passionnante « ville rouge » à votre rythme, faire vos dernières emplettes, un hammam ou tout simplement, profiter du confort de votre hôtel !

Dîner d'adieu.

Retour et nuit à l'hôtel Barrière Le Naoura 5*.

MARRAKECH → BRUXELLES

SAMEDI 12 OCTOBRE

Ce matin, la cuisine marocaine sera mise à l'honneur avec un **cours de cuisine à la Maison Arabe**.

La cuisine marocaine est réputée, et pourtant mal connue. Certains plats traditionnels ont fait le tour du monde, mais le meilleur vous reste sans doute à découvrir : des recettes originales, variées, sophistiquées, réclamant souvent une très longue préparation, et dont seules quelques cuisinières connaissent les secrets, transmis de mères en filles depuis des générations.

Déjeuner dégustation sur place.

Retour à votre hôtel.

Transfert à l'aéroport de Marrakech pour les formalités d'enregistrement.

Envol avec la compagnie Brussels Airlines à destination de Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en fin de soirée et fin de votre séjour.

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 12 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (réservation avant le 13/06/2019):

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.995 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **700 €**

PRIX NORMAL (réservation à partir du 14/06/2019):

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE: **3.295 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **700 €**

CE PRIX COMPREND :

- / Les vols directs en classe économique avec les compagnies Royal Air Maroc et Brussels Airlines
- / Les transferts en autocar
- / Les services de guides locaux parlant français
- / **L'hébergement dans les hôtels 4-5* mentionnés ou de catégories similaires**
- / Une nuit dans le désert en camp de luxe à Merzouga
- / **La pension complète**
- / Les visites prévues au programme
- / Le cours de cuisine
- / **Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour +/- 157 euros)**
- / L'accompagnement de Bruxelles à Bruxelles
- / Les taxes et TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- / Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- / Les assurances

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI EN DATE DU 7/05/19

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL EN COURS DE VALIDITE**. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

LE RESEAU ROUTIER EST CORRECT SUR LES GRANDS AXES ET MOYEN SUR LES AXES SECONDAIRES, CE QUI IMPLIQUE UNE CONDUITE ET UNE VITESSE PRUDENTE. LES DEPLACEMENTS SONT DONC UN PEU LONGS MAIS INELUCTABLES POUR UNE BONNE DECOUVERTE DU PAYS.

UNE REUNION D'INFORMATION « AVANT-VOYAGE » SERA ORGANISEE AFIN DE REPOUDRE A VOS EVENTUELLES QUESTIONS.

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « MAPFRE / COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION – PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

COMPLEMENT A ASSURANCE ANNULATION ANNUELLE – PRIME DE 3,5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 13 JUIN 2019 : 2.995 €** A PARTIR DU 14 JUIN, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.295 €** LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **700 €****TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE****UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.**LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 2 SEPTEMBRE 2019.****PAIEMENTS :** **IBAN :** BE92 7440 6349 9223**SWIFT/BIC :** KREDBEBB**RÉFÉRENCE :** MAROC - D.3377*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.*

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be Lic Cat A 1652 01/07/2018